

Image not found or type unknown



Information cachée lors d un achat immobilier

Par **monchel47**, le **10/02/2017** à **10:47**

Bonjour

j ai acheté un appartement sur plan en cours d' achèvement (investissement Pinel) , je viens d' effectuer une visite appelée cloisons et j'étais très surpris de voir les fenêtres des chambres ouvrent sous un porche dont la hauteur ne doit pas dépasser 1,80 m et de ce fait la lumière est coupée .

Je suis passé par un cabinet de gestion quand j ai acheté l'appartement et je n ai pas eu cette information ni orale ni écrite , j ai bien vu qu' une partie de mon appartement était sous un porche sur la maquette miniature dans le bureau de vente du promoteur .

est ce que je peux annuler la vente ou demander dédommagement pour information cachée si oui à qui je dois envoyer ma plainte , au promoteur ou au cabinet qui m a vendu l' appartement.

Merci